



Urbanisme

Police des constructions



Formulaire de demande de permis d'abattage/élagage d'arbre(s) No A- _____ (laisser vide)

Autorisation communale pour demande d'abattage/d'élagage d'arbre(s) selon les art. 14, 15 et 16 LPrPNP et le Règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du _____ au _____
(laisser vide) (laisser vide)
Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse : Chaussée de Treyvoganes

No(s) parcelle(s) : DP 271 et 286 No(s) ECA : _____

Essence(s) : Boulot Circonf. à 1m du sol. : 50 (cm)

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE **Destinataire des factures**

Prénom, nom : Direction générale de la mobilité et des routes

Adresse : Route de Lausanne 26

NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 024 557 65 65 Courriel : info.dgmr-nord@vd.ch

REQUERANT **Destinataire des factures**

Prénom, nom : Olivier Crausaz

Adresse : Route de Lausanne 26

NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 079 808 54 68 Courriel : olivier.crausaz@vd.ch

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

NP : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Essence(s) : 11 boulots

Hauteur/circonférence : haut. env.10 à 15 m / circ. env. 50 cm

Etat sanitaire : Mauvais, chute de branches sèches sur le trottoir et la route

Motif(s) (à cocher) : risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
 entrave avérée à l'exploitation agricole
 impératifs de construction ou d'aménagement
 autre motif

Type d'impact : abattage
 élagage

PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) PREVUES (ART. 16 LPrPNP) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essence(s) prévue(s) selon projet de plan d'enquête annexé
détailler si autre(s) mesure(s)

Taille à la plantation _____
hauteur ou circonférence

Groupe de prix (*laisser vide*) _____

Délais de plantation _____

En cas de non compensation, la taxe compensatoire sera fixée sur la base de l'annexe 4 RLPPrNP, respectivement du règlement communal.

DATES ET SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCES

Par sa signature, le propriétaire autorise le responsable des espaces verts ou son adjoint à pénétrer sur sa parcelle même en cas d'absence, dans le cadre de l'instruction de la requête.

Propriétaire	Personne requérante	Destinataire de la facture
<i>Nom Prénom</i> Direction générale de la mobilité et des routes DGMR	<i>Nom Prénom</i> Crausaz Rivier	<i>Nom Prénom</i>
<i>Date</i> Entretien - Région Nord Arrondissement des routes cantonales Route de Lausanne 26	<i>Date</i> 20.02.2025	<i>Date</i>
<i>Signature</i> 190 Yverdon-les-Bains Tél. 024 557 65 65 Fax 024 557 76 31	<i>Signature</i> 	<i>Signature</i>

Liste des DOCUMENTS OBLIGATOIRES en deux exemplaires chacun

- Formulaire de demande d'abattage/élagage dûment rempli et signé
- Extraits cartographique avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s) (www.mapnv.ch)
- Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant d'être traités.